

Conseil du public

## **Rapport du groupe de travail « émission *Tribu* (RTS La Première) »**

**Séance du 14 septembre 2015**

### **1. SYNTHÈSE DU RAPPORT**

« Tribu » traite de sujets assez pointus à une heure réputée de grande écoute. Le choix des sujets est généralement opportun et pertinent dans le contexte de l'actualité. Suivant les périodes, les sujets étant parfois hétéroclites, cela peut vraiment surprendre (à la suite : femmes cadres, prostituées, élites Suisse). Le format de 25 minutes correspond parfaitement à la forme de l'émission (entretien dont le contenu est dense avec un(e) spécialiste du domaine traité).

Malgré la variété et la complexité des sujets, le journaliste démontre une très bonne préparation. Ce qui se traduit par la très bonne conduite de l'entretien et le choix des questions qui favorisent une bonne compréhension par l'auditeur. Cela dit, la qualité et l'intérêt de l'émission dépendent en grande partie des qualités de communication et du sens de la vulgarisation de la personne invitée.

L'interactivité n'est pas son point fort. Mais est-ce ce dont on est en droit d'attendre d'une telle émission ? D'une manière générale, avec la seule mise à disposition de l'auditeur du document qui a servi de base pour la construction de l'émission, le « minimum syndical » est respecté. Certains verraient d'un bon oeil une petite dose d'interactivité en permettant aux auditeurs d'envoyer des questions ou des témoignages, dont certains pourraient être relayés par le journaliste à la personne invitée. Réaliste ? Pertinent ? Les membres du groupe de travail ne sont pas unanimes sur ce point.

Finalement, c'est une très bonne émission d'actualité qui traite de sujet pointus et qui par sa construction fait le tour des sujet tout en les rendant abordables. Parfois, le choix ainsi que l'enchaînement des sujets est surprenant. C'est osé mais ça marche !

### **2. CADRE DU RAPPORT**

#### **a) Mandat**

Analyse de l'émission dans sa formule hebdomadaire.

#### **b) Période de l'examen**

Les émissions du 15 au 26 juin 2015 ont été prises en considération pour l'examen.

#### **c) Examens précédents**

Aucun

#### **d) Membres du CP impliqués**

Thomas Avanzi (rapporteur), Gérald Berger et Christine Oesch

### **3. CADRE GÉNÉRAL**

#### **Horaire de diffusion, fréquence**

Du lundi au vendredi de 11h00 à 11h30 / Rediffusion du mardi au samedi à 00h30.

#### **Ancienneté de l'émission**

26 août 2014

#### **Producteurs, présentateurs**

Laurent Caspary

### **4. CONTENU DE L'ÉMISSION**

#### **a) Pertinence des thèmes choisis**

L'émission a pour vocation de décrypter des phénomènes sociétaux d'actualité. Les thèmes qu'ils fassent partie de la vie quotidienne ou inattendus, sont judicieusement choisis car ils sont généralement en phase avec l'actualité immédiate ou générale. Ils sont souvent puisés dans des publications récentes dont les auditeurs peuvent obtenir les références, voire des extraits, sur le site de l'émission. Les invités sont parfaitement adéquats, ils présentent leurs propres recherches avec compétence.

#### **b) Crédibilité :**

On interroge les invités sur leur thèse, leur livre ou leur étude. Le journaliste veille à réorienter la discussion lorsque les propos de l'invité(e) sont trop unilatéraux ou partisans.

Il s'agit d'une conversation entre deux personnes, l'animateur et l'invité, il n'y a pas de débat, pas de prise de son extérieure, l'intérêt dépend essentiellement de la nature du sujet. Ceux-ci sont intéressants et nouveaux (les Elites, les Chercheurs), mais la présentation austère provoque parfois un relâchement de l'attention. La brièveté de l'émission (25 minutes) ne permet pas toujours l'approfondissement suffisant du sujet : on survole et expose le problème, on décrit la situation, sans toujours apporter de réponse : p.ex. on ne sait toujours pas comment se débrouillent les super women (femmes cadres-supérieurs) à part payer des nounous... on reste un peu sur sa faim !

#### **c) Sens des responsabilités :**

Il y a lieu de se réjouir qu'une émission d'une telle densité informative et intellectuelle soit diffusée à une heure de grande écoute. « Tribu » a repris la case horaire de « Vacarme », autre émission de très grande qualité. Cependant, le défi à relever par « Tribu » était plus redoutable dans la mesure où il s'agit d'entretiens, et non pas de reportages. Il semble que le public soit au rendez-vous, ce qui est très réjouissant. C'est un pari d'offrir la possibilité aux auditeurs qui écoutent la radio dans ce créneau horaire de s'informer sur des sujets sociétaux d'actualité parfois complexes. Le sens des responsabilités des producteurs en ce qui concerne le choix des sujets et leur traitement nous a paru toujours optimal.

L'éthique et l'objectivité sont généralement respectées, les invités adéquats, ils défendent leur opinion et leur point de vue, ce sont les auteurs de leur thèse/ouvrage.

#### **d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie, notamment :**

Ces thèmes généraux et universels intéressent tout un chacun, en Suisse ou ailleurs, et sont conformes à la déontologie de la RTS. Il s'agit d'une émission qui correspond parfaitement au mandat d'une radio de service public puisqu'elle propose à un large public de comprendre des phénomènes sociétaux et leurs incidences sur la vie de tous les jours.

## **5. FORME DE L'ÉMISSION**

L'émission dure une petite demi-heure, partagée par...une petite chanson ! Cela manque un peu de fantaisie. Une remarque générale : « Tribu » est la dernière-née des émissions depuis le renouvellement de la grille de la Première. Force est de constater que sur sa forme, elle ne se distingue pas par son originalité : comme pour plusieurs d'entre elles, on écoute un animateur qui interroge un invité sur un thème donné, avec plus ou moins de respirations musicales. Citons *CQFD*, *Entre nous soit dit*, *Hautes fréquences*, etc. Cela dit, cela n'ôte en rien la qualité du contenu de ces diverses émissions. Relevons également la grande diversité des sujets proposés. Mais concernant « Tribu », certains invités exposent un sujet, le décrivent, parfois dans un langage « académique » et sans toujours en expliquer les tenants et les aboutissants. Cela manque parfois d'exemples concrets : la courte durée de l'émission ne permet probablement pas toujours de spécifier tous les détails pratiques. Et pourtant une émission courte a aussi toute sa valeur, cela permet de virevolter d'un thème à l'autre durant la matinée, sans devoir trop solliciter sa concentration !

### **a) Structure (rythme, séquençage) et durée de l'émission**

La durée de l'émission (environ 25 minutes) correspond parfaitement aux objectifs et à la forme de l'émission (entretien avec un(e) spécialiste) sur un sujet complexe. Une plage musicale (entretenant généralement un lien direct ou indirect avec le sujet de l'émission) est opportunément diffusée au milieu de l'émission.

### **b) Animation**

Le journaliste maîtrise toujours bien le sujet abordé dans l'émission, fruit d'une préparation préalable assez poussée. C'est un véritable exploit d'animer quotidiennement une émission d'une telle densité et exigence. Les questions posées sont généralement opportunes et favorisent une meilleure compréhension du sujet pour l'auditeur. Le journaliste veille à recentrer le propos de son invité lorsque celui-ci est trop unilatéral ou partisan. Le ton de l'émission est agréable. On sent que l'intervieweur et l'interviewé se sont préalablement préparés à l'exercice. Cela dit, la qualité et la réussite de l'émission dépendent en grande partie des facultés communicatives et de vulgarisation de l'invité(e). Et il arrive que, malgré les efforts du journaliste pour recadrer son invité(e), les objectifs annoncés de l'émission ne soient pas atteints. Vu le caractère hautement sociologique de l'émission, force est de constater que les invités qui n'ont pas la fibre sociologique passent moins bien que les autres...

#### **15 juin 2015 : Femmes et cadre supérieur**

Maria del Rio Carral, 1<sup>ère</sup> assistante au Centre de recherche en psychologie de la santé de l'Université de Lausanne, rend compte de sa thèse de doctorat. Ce sont des réflexions sur le travail des femmes cadre-supérieur, avec une bonne description de leur vie quotidienne et de leurs obligations. L'auteur décrit sa méthodologie de travail concernant l'interview de 20 femmes, analyse leurs motivations et les clés de leur réussite, ainsi que leurs fragilités, leurs astuces pour déjouer leurs problèmes.

#### **16 juin : Les prostituées et nous**

Sophie Bouillon, journaliste, publie un ouvrage : « Elles », à partir des documentaires diffusés dans l'émission « Vacarme », relatant ainsi les coulisses du reportage. Il s'agit ici de poser certaines questions sur la pénalisation, ou non, des clients, et du jugement généralement porté sur les prostituées, des prises de position différenciées des mouvements féministes et celles des défenseurs du sexe. A partir de témoignages, l'auteur décrit les multiples formes de prostitution et les astuces nécessaires à la bonne réussite de ce « métier ». Beaucoup de questionnements sur la société face au sentiment de culpabilité, à l'argent, au rapport entre hommes et femmes, etc.

#### **17 juin : Elites Suisses**

André Mach, maître d'enseignement à l'Université de Lausanne, décrit et analyse les élites politiques, économiques, administratives et académiques qui détiennent un certain pouvoir dans la société, de 1910 au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. A cet effet, il répertorie 20'000 personnes, créant ainsi « l'Observatoire de l'élite suisse », consultable sur internet. L'auteur fait l'analyse sociologique d'une élite exclusive ; celle-ci se transforme parallèlement à la structure de la société qui s'internationalise. Le réseautage et les interconnexions d'origine militaire ou de conseils d'administrations qui servaient de liens personnels entre les élites au pouvoir se modifie à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle au profit d'interrelations davantage mondialisées, impersonnelles et professionnalisées.

**18 juin : Parents et enseignants: l'éternel combat?**

« Parents et enseignants : de l'affrontement à la coopération » : l'ouvrage de Bernard André, professeur à la Haute école pédagogique du canton de Vaud, sert de base à cette interview. Il relate les difficultés du dialogue et de la communication entre parents et enseignants ; les parents revendiquent un droit de regard sur la scolarité de leurs enfants, ce qui se traduit parfois par une prise de pouvoir sur les enseignants et donc une incompréhension mutuelle. L'invité suggère quelques pistes pour juguler ce phénomène et réapprendre à communiquer. Cependant, enseignant lui-même, quoi qu'il en dise, tout en affirmant son absence de jugement, adopte clairement le point de vue des enseignants. Il n'explique pas pourquoi les parents leur font moins confiance et prennent peu à peu le pouvoir sur eux, et pourquoi les enseignants ont peut-être eux aussi leur part de responsabilité dans ce phénomène.

**19 juin : Chercheur, un métier à risque?**

Un sujet méconnu, celui de la liberté académique, mise à mal dans beaucoup de pays, tout comme la liberté d'expression. Guilain Mathé, chercheur congolais à l'Université de Lausanne, fait part de son expérience personnelle et de ses recherches en la matière ; des chercheurs et des étudiants sont victimes de violences, de harcèlement ou de menaces de mort à cause de leurs recherches dont les résultats déplaisent à certains pouvoirs politiques. Le réseau « Scholars at Risk » a été mis en place pour protéger et défendre les scientifiques. 300 universités dans le monde appartiennent à ce réseau.

**22 juin : Parents d'hier et d'aujourd'hui**

Excellente émission. Catherine Rusterholz, chercheuse à l'Université de Fribourg, très claire et informative dans ses interventions. Les questions de Laurent Caspary lui permettent de briser les clichés attachés au « babybust » .

**23 juin : Les vacances et nous**

Pourquoi avons-nous besoin de vacances ? Ce qu'elles disent de nous ? Malheureusement, Francis Scherly, professeur honoraire à la Faculté des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne, n'est pas à la hauteur des questions posées par Laurent Caspary et les objectifs annoncés de l'émission ne sont pas atteints.

**24 juin : Football et érotisme au masculin**

Un sujet aguicheur et pertinent au moment où se déroule le Mondial féminin de football ! Malheureusement, Béatrice Velez, sociologue, traite le sujet de manière très abstraite et intellectuelle avec un discours par trop emprunté à la psychanalyse, et ce malgré les efforts de Laurent Caspary pour corriger le tir.

**25 juin : Genève et la Suisse depuis deux siècles**

L'objectif annoncé était de comprendre voire de revisiter les clichés attachés au canton de Genève et aux Genevois au travers l'évocation de leur histoire. Corinne Walker, historienne, choisit une approche historique très traditionnelle, et l'objectif n'est de loin pas atteint, contrairement à l'émission consacrée au Valais avec Jean-Henry Papilloud.

**26 juin : Un an déjà!**

A l'occasion de sa 220ème émission, Laurent Caspary propose à son invité Dominique Direlwanger, historien spécialiste de la Suisse, de commenter les grands événements sociétaux auxquels la Suisse a été confrontée depuis que l'émission a été créée, voilà un an. Excellente émission, remarquables analyses de l'invité qui apporte un regard à la fois critique et objectif sur des sujets complexes et parfois sensibles.

**c) Originalité (angles choisis, environnement musical, décors,...)**

En soi, il ne s'agit pas d'une émission particulièrement originale puisqu'il ne s'agit « que » d'un entretien radiophonique. C'est plutôt l'heure de sa diffusion et la densité des sujets traités pour une telle heure de diffusion qui font son originalité.

## **6. VOLET INTERNET ET COMPLÉMENTS MULTIMÉDIA DE L'ÉMISSION**

On constate que peu d'enrichissements si ce n'est un lien avec le site personnel de l'invité(e) ou des références bibliographiques.

Chaque émission est dotée de liens et de sites illustrant les propos. De plus, aucune participativité active ou passive n'est proposée (voir « Recommandations »)

## **7. AUTRES REMARQUES**

Bonne émission, les sujets sont originaux, traités avec qualité, selon l'ADN de « la Première » !!! Manque un peu de musique, mais peut-être la demi-heure est-elle insuffisante pour en introduire plus, ainsi que pour développer davantage le sujet.

## **8. RECOMMANDATIONS**

La première recommandation, c'est que l'émission se poursuive car elle est devenue un des moments forts de l'excellente programmation matinale de « La Première ».

La deuxième, pour certains, serait que les auditeurs puissent adresser, durant l'émission, de brefs témoignages ou questions (sous forme de sms ou mails) au journaliste. Celui-ci pourrait en choisir un ou deux et les évoquer avec son invité, par exemple durant les dernières cinq minutes de l'émission. Cette démarche donnerait aussi un peu plus de « chair » à l'émission, perçue parfois comme trop abstraite ou académique. Vu le format de cette émission, est-ce pertinent, réaliste ?

Le 30 août 2015

Thomas Avanzi (rapporteur), Gérald Berger et Christine Oesch